



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable

Information sur l'absence d'observation dans le délai sur le projet de révision allégée n°2 du PLUi Centre Tarn (81)

N°saisine : 2025-014455

N°MRAe : 2024APO44

Toulouse, le 22 mai 2025

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 20 février 2025, la communauté de communes Centre Tarn a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet de révision allégée n°2 du PLUi Centre Tarn (81) au titre des articles R.104-1 et suivants du Code de l'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale des documents d'urbanisme.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 20 mai 2025.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.